

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 4 octobre 2021, à 20h, à la salle multifonctionnelle de l'église, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

- M Yanick Baillargeon, maire
- M<sup>mes</sup> Hélène Gagnon, conseillère  
Katia Duchesne, conseillère (visioconférence)
- MM Serge Allard, conseiller  
Michel Simard, conseiller
- M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon, Directrice générale

## OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Yanick Baillargeon, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

## ORDRE DU JOUR

---

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 13 SEPTEMBRE 2021 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 23 SEPTEMBRE 2021
4. RAPPORTS
  - 4.1 Rapport du maire
  - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
  - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
5. FINANCE
  - 5.1 Acceptation des comptes
  - 5.2 Rapport financier au 30 septembre 2021
  - 5.3 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billet au montant de 683 000\$ qui sera réalisé le 12 octobre 2021
  - 5.4 Résolution d'adjudication d'un refinancement
6. PÉRIODE DE QUESTIONS
7. ADMINISTRATION
  - 7.1 Réfection chemin des Pionniers : Décompte progressif #1
  - 7.2 Abrogation des résolutions 2021-05-074 intitulée « Vente de terrain : Autorisation de vente partie du lot 4 594 952 » et 2021-08-132 intitulée « Amendement résolution 2021-05-074 intitulée « Vente de terrain : Autorisation de vente partie lot 4 594 952 » »
  - 7.3 Fonds régions et ruralité – Volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale : Appui au projet
  - 7.4 Les Amis du Lac Rond : Demande d'aide financière
  - 7.5 Règlement 2007-004 décrétant un programme d'aide financière et de crédit de taxes pour les secteurs commercial et industriel : Autorisation d'une demande

7.6 Office municipal d'habitation de La Doré : Présentation et acceptation du budget révisé 2021

7.7 Audit des états financiers : Autorisation de mandat

## 8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

## 9. VOIRIE

9.1 Réfection route Saint-Joseph Nord : Certificat de réception définitive et décompte final

## 10. SERVICES PUBLICS

## 11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

## 12. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

## 13. LOISIRS ET CULTURE

13.1 Complexe sportif : Autorisation d'embauche

## 14. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## 15. AFFAIRES NOUVELLES

## 16. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 17. LEVÉE DE LA SÉANCE

### POINT 2.0

RÉSOLUTION 2021-10-159

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

---

Il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

### POINT 3.0

RÉSOLUTION 2021-10-160

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 SEPTEMBRE 2021

---

Il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 13 septembre 2021 tel que présenté.

### POINT 3.0

RÉSOLUTION 2021-10-161

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 23 SEPTEMBRE 2021

---

Il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal de la séance spéciale du 23 septembre 2021 tel que présenté.

### POINT 4.1

RAPPORT DU MAIRE

---

Dernier tour de piste. Il y a quatre(4) ans, vous m'avez donné comme mandat d'amener la Municipalité plus loin dans son développement; vous m'avez accordé votre confiance. Je me suis inspiré de ce que vous m'avez mentionné lors de la consultation publique du printemps 2018 pour faire mon plan de travail. Au cours des quatre (4) dernières années,

j'ai coché beaucoup de projets et de demandes formulés par vous tous et tout ça en maintenant un taux de taxation très bas. Oui, il y a eu des déceptions mais, surtout, beaucoup plus de réussites. Plusieurs enjeux sont à venir et plusieurs projets également. Le travail acharné de toute l'équipe municipale et la participation du conseil municipal a fait de ces quatre(4) ans un succès.

Ce que j'ai accompli, je l'ai fait en tant que maire mais aussi en tant que citoyen parce que mon village je l'aime et je m'y sens bien et c'est ici que je veux continuer de vivre longtemps. J'espère vraiment que la confiance que vous m'avez accordée est à la hauteur de vos attentes et de ce que nous avons livré. Tout ça, je l'ai fait avec cœur pour nous tous. Merci encore de m'avoir donné l'opportunité de vous représenter; ce fut un honneur et j'espère pouvoir toujours vous rendre fiers de vos choix.

#### POINT 4.2

##### RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois de septembre 2021 selon leurs différents domaines d'intervention.

Serge Allard a participé à une rencontre de la Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons. Il ne sollicite pas de nouveau mandat. Il a apprécié son expérience.

Michel Simard a participé à la rencontre de la MRC Domaine-du-Roy. Il remercie l'équipe municipale pour le travail des dernières années. Il souhaite bonne chance aux candidats et félicitations à ceux réélus. Il remercie la population pour sa réélection.

Hélène Gagnon a participé aux rencontres de l'Office municipal d'habitation de La Doré. Le regroupement est en cours. Elle remercie les membres du conseil sortants et souhaite bonne chance aux candidats.

Katia Duchesne a apprécié son mandat comme conseillère et regarde vers l'avenir.

#### POINT 4.3

##### MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

#### POINT 5.1

##### RÉSOLUTION 2021-10-162

##### ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois de septembre 2021 de la Municipalité au montant de 103 283.37\$, plus les taxes, et en autorise le paiement.

#### POINT 5.2

##### RAPPORT FINANCIER AU 30 SEPTEMBRE 2021

Le maire dépose le rapport financier en date du 30 septembre 2021. L'état financier comparatif avec le budget approuvé et celui de l'exercice précédent est également déposé.

#### POINT 5.3

##### RÉSOLUTION 2021-10-163

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE  
RELATIVEMENT À UN MONTANT PAR BILLET AU MONTANT DE 683 000\$ QUI  
SERA RÉALISÉ LE 12 OCTOBRE 2021

---

CONSIDÉRANT QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de la paroisse de La Doré souhaite emprunter par billets pour un montant total de 683 000 \$ qui sera réalisé le 12 octobre 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2010-001	122 400 \$
2010-003	166 600 \$
2016-001	218 400 \$
2016-001	175 600 \$

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

CONSIDÉRANT QUE, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux* (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 2010-001, 2010-003 et 2016-001, la Municipalité de la paroisse de La Doré souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la paroisse de La Doré avait le 1<sup>er</sup> septembre 2021, un emprunt au montant de 289 000 \$, sur un emprunt original de 568 800 \$, concernant le financement des règlements d'emprunts numéros 2010-001 et 2010-003;

CONSIDÉRANT QUE en date du 1<sup>er</sup> septembre 2021, cet emprunt n'a pas été renouvelé;

CONSIDÉRANT QUE l'emprunt par billets qui sera réalisé le 12 octobre 2021 inclut les montants requis pour ce refinancement;

CONSIDÉRANT QU'en conséquence et conformément au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 2 précité, il y a lieu de prolonger l'échéance des règlements d'emprunts numéros 2010-001 et 2010-003;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise que les règlements d'emprunts indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 12 octobre 2021;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 12 avril et le 12 octobre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2022.	79 300 \$	
2023.	80 800 \$	
2024.	82 100 \$	
2025.	83 400 \$	
2026.	84 900 \$	(à payer en 2026)
2026.	272 500 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 2010-001, 2010-003 et 2016-001 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 12 octobre 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

QUE, compte tenu de l'emprunt par billets du 12 octobre 2021, le terme originel des règlements d'emprunts numéros 2010-001 et 2010-003, soit prolongé de 1 mois et 11 jours.

POINT 5.4

RÉSOLUTION 2021-10-164

RÉSOLUTION D'ADJUDICATION D'UN REFINANCEMENT

Date d'ouverture :	4 octobre 2021	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	3 ans et 10 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	12 octobre 2021
Montant :	683 000 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité de la paroisse de La Doré a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 12 octobre 2021, au montant de 683 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

79 300 \$	0,65000 %	2022
80 800 \$	0,90000 %	2023
82 100 \$	1,20000 %	2024
83 400 \$	1,40000 %	2025
357 400 \$	1,60000 %	2026

Prix : 98,66800

Coût réel : 1,82654 %

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

79 300 \$	1,86000 %	2022
80 800 \$	1,86000 %	2023
82 100 \$	1,86000 %	2024
83 400 \$	1,86000 %	2025
357 400 \$	1,86000 %	2026

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,86000 %

### 3 - CAISSE DESJARDINS DU DOMAINE-DU-ROY

79 300 \$	1,89000 %	2022
80 800 \$	1,89000 %	2023
82 100 \$	1,89000 %	2024
83 400 \$	1,89000 %	2025
357 400 \$	1,89000 %	2026

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,89000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;
- QUE la Municipalité de la paroisse de La Doré accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 12 octobre 2021 au montant de 683 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 2010-001, 2010-003 et 2016-001. Ces billets sont émis au prix de 98,66800 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;
- QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

#### POINT 6.0

##### PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Aucune question.

#### POINT 7.1

##### RÉSOLUTION 2021-10-165

##### RÉFECTION CHEMIN DES PIONNIERS : DÉCOMPTE PROGRESSIF #1

---

CONSIDÉRANT le projet de réfection du chemin des Pionniers;

CONSIDÉRANT l'avancement des travaux;

CONSIDÉRANT la recommandation de notre chargé de projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement du décompte progressif #1 au montant de 187 068.28 \$, plus les taxes applicables pour le projet de réfection du chemin des Pionniers.

#### POINT 7.2

##### RÉSOLUTION 2021-10-166

ABROGATION DES RÉSOLUTIONS 2021-05-074 INTITULÉE « Vente de terrain : Autorisation de vente partie du lot 4 594 952 » ET 2021-08-132 INTITULÉE « Amendement résolution 2021-05-074 intitulée « Vente de terrain : Autorisation de vente partie lot 4 594 952 » »

---

CONSIDÉRANT les résolutions 2021-05-074 intitulée « Vente de terrain : Autorisation de vente partie du lot 4 594 952 » et 2021-08-132 intitulée « Amendement résolution 2021-05-074 intitulée « Vente de terrain : Autorisation de vente partie lot 4 594 952 » »;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur s'est désisté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré abroge les résolutions 2021-05-074 intitulée « vente de terrain : Autorisation de vente partie du lot 4 594 952 » et 2021-08-132 intitulée « Amendement résolution 2021-05-074 intitulée « Vente de terrain : Autorisation de vente partie lot 4 594 952 » ».

#### POINT 7.3

##### RÉSOLUTION 2021-10-167

##### FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – VOLET 4 – SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE : APPUI AU PROJET

---

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté la résolution 2021-04-057 signifiant son intérêt à participer au projet de bonification du service d'ingénierie territorial et demandant à la MRC du Domaine-du-Roy de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien à la coopération intermunicipale;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de la MRC Domaine-du-Roy désirent présenter un projet d'ajout de ressources partagées en ingénierie dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- s'engage à participer au projet de partage de ressources en ingénierie et à assumer une partie des coûts;
- autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- nomme la MRC Domaine-du-Roy organisme responsable du projet.

#### POINT 7.4

##### RÉSOLUTION 2021-10-168

##### LES AMIS DU LAC ROND : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

---

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière pour Les Amis du Lac Rond;

CONSIDÉRANT QUE le comité a présenté le plan d'utilisation de la dite subvention;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal considèrent que la villégiature est importante à La Doré et qu'elle doit être appuyée;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière versée sera pour la période du 1<sup>e</sup> janvier au 31 décembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le plan d'action 2021 et autorise le versement de 2 000\$ représentant l'aide financière couvrant la période du 1<sup>e</sup> janvier au 31 décembre 2021.

#### POINT 7.5

##### RÉSOLUTION 2021-10-169

##### RÈGLEMENT 2007-004 DÉCRÉTANT UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE ET DE CRÉDIT DE TAXES POUR LES SECTEURS COMMERCIAL ET INDUSTRIEL : AUTORISATION D'UNE DEMANDE

---

CONSIDÉRANT le règlement 2007-004 intitulé « Règlement 2007-004 décrétant un programme d'aide financière et de crédit de taxes pour les secteurs commercial et industriel »;

CONSIDÉRANT la demande de Garderie au pignon bleu pour la relocalisation de son entreprise;

CONSIDÉRANT QUE la demanderesse remplit toutes les exigences du programme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte la demande d'aide financière dans le cadre de l'application du règlement 2007-004 pour l'entreprise Garderie au pignon bleu et autorise le versement d'un montant de 2 000\$.

POINT 7.6

RÉSOLUTION 2021-10-170

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA DORÉ : PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DU BUDGET RÉVISÉ 2021

CONSIDÉRANT l'obligation de la Municipalité de participer dans 10% du déficit de L'Office municipal d'habitation de La Doré;

CONSIDÉRANT la volonté municipale de maintenir sa population et d'offrir ce service;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte les prévisions budgétaires 2021 modifiées de l'Office municipal d'habitation de La Doré telles que présentées. La portion municipale passera de 8 861\$ à 10 461\$ pour 1 600\$ de plus.

POINT 7.7

RÉSOLUTION 2021-10-171

AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS : AUTORISATION DE MANDAT

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour l'audit de la Municipalité de la Paroisse de La Doré est venu à échéance ;

CONSIDÉRANT l'offre de services ;

CONSIDÉRANT les recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré mandate la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la préparation des audits de la Municipalité de la Paroisse pour l'exercice financier 2021, et ce, pour la somme de 9 850\$, plus les taxes applicables.

POINT 9.1

RÉSOLUTION 2021-10-172

RÉFECTION ROUTE SAINT-JOSEPH NORD : CERTIFICAT DE RÉCEPTION DÉFINITIVE ET DÉCOMPTE FINAL

CONSIDÉRANT le projet de réfection de la route Saint-Joseph Nord;

CONSIDÉRANT le certificat de réception définitive reçu de Stantec, surveillant des travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement du certificat de réception définitive au montant de 31 728.72\$, plus les taxes applicables, représentant la libération définitive du 2.5% de la retenue pour le projet de réfection de la route Saint-Joseph Nord.

POINT 13.1

RÉSOLUTION 2021-10-173

COMPLEXE SPORTIF : AUTORISATION D'EMBAUCHE



---

CONSIDÉRANT le besoin de personnel au complexe sportif;

CONSIDÉRANT l'offre d'emploi publié;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues;

EN CONSQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'embauche de Maxime Mongrain au poste de journalier au Complexe sportif.

POINT 16.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Questions

Aucune question.

POINT 17.0

RÉSOLUTION 2021-10-174

LEVÉE DE LA SÉANCE

---

À 20h20, il est proposé par Serge Allard de lever la présente séance.

Yanick Baillargeon,  
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA  
Directrice générale